Femmes d'ici

Printemps 2017 • Volume 51, numéro 3

L'image des femmes en politique

Le congé de paternité

La taxe rose

50e

afeas
ENSEMBLE VERS L'ÉGALITÉ

SOMMAIRE
Printemps 2017

2 Un thé à la menthe au Maroc
Laurie Bélanger

6 Nos jubilaires
Pierrette Alix

13 La taxe rose
Laurie Bélanger

14 Le protecteur du citoyen
Lise Courteau

17 Le boom des héritages
Lise Courteau

18 Les allergies alimentaires
Pierrette Alix

CHRONIQUES

3 Éditorial
Micheline Lacasse

4 L'Afeas en action
Lise Courteau

8 Activités Femmes d'ici
Lise Thériault

10 Nouvelles de l'association
Pierrette Alix

12 Coup de cœur
Lise Courteau

16 Un peu de tout
Pierrette Alix

19 Méli-Mélo
Lise Courteau

Plus de femmes en politique, c'est un plus pour tous !

Un thé à la menthe au Maroc

Par Laurie Bélanger

Laissez-moi vous partager quelques réflexions sur mes deux magnifiques semaines au pays de l'arganier, le Maroc. J'avais à peine le temps de réaliser ce que je vivais et ce qui se passait autour de moi que déjà j'étais en train de faire d'autres découvertes mémorables. Le bleu du ciel, le sable couleur safran, les souks animés, les châteaux de terre cuite, les odeurs d'épices, les tapis chamarrés, les dunes du Sahara... Je peux vous dire que l'atmosphère de ce pays ne laisse personne indifférent !

Les rencontres font les beaux voyages

Encore une fois, je peux dire que j'ai eu la chance d'être en compagnie de personnes uniques. Nos guides locaux, Ismail et Jafar, nous ont partagé l'histoire, la culture et les coutumes du Maroc. Ismail est vraiment une personne d'exception. Il a le don, cette facilité à s'adresser et à faire sourire tous ceux qui se retrouvent sur son chemin. Sur la plus haute dune du Sahara, d'où nous observions le coucher du soleil, Ismail a parlé avec plusieurs personnes en allemand, en espagnol, en anglais et en français. Il est sans cesse à la rencontre de l'autre. Ça prend du courage, pour aller à la rencontre de l'autre, car nous pouvons avoir peur d'être incompris. Pourtant, le seul risque que nous courons est celui de partager, et c'est la plus belle chose qui soit...

La richesse

À un moment donné, nous nous sommes sentis loin de chez nous. Ça fait partie du voyage, et ça permet de remettre plusieurs choses en perspective : notre façon de vivre, notre alimentation, nos façons de faire... On sort totalement de notre zone de confort. Pas de lit douillet, pas d'eau potable qui sort du robinet, pas de toilette ou de douche confortable comme nous les connaissons... Ça peut faire peur au début, et je pense que ça prend un peu de temps pour s'habituer, mais on finit par se rappeler que la richesse, ce n'est pas l'abondance ou le luxe. La richesse, c'est autre chose. C'est le thé sucré et chaud à la menthe qui nous accueille, ce sont les olives fraiches au petit-déjeuner, ce sont les paysages spectaculaires sur nos routes et c'est la gentillesse de nos hôtes dans chacune des villes où on s'arrête.

Garder les yeux et l'esprit ouvert

Voyager, c'est laisser une belle place à l'inconnu. Il suffit souvent d'un sourire pour engager la conversation. Et de ces petits échanges naissent des expériences fantastiques.

Vous avez envie d'en lire un peu plus? Rendez-vous sur laurieauboutdumonde.com ! ■

« Celle qui a reçu beaucoup, doit donner beaucoup ! »

Par Micheline Lacasse
2ième vice-présidente

Septembre 2016, « c'est le début d'un temps nouveau » ! Voilà ce qui m'est annoncé au congrès du 50e de l'Afeas. Pour la première fois, 11 femmes élues à l'assemblée générale de leur région respective sont mandatées par ces régions pour devenir administratrices au sein du conseil exécutif et au conseil d'administration provincial.

Ensemble, nous portons l'héritage d'un vécu de 50 ans. Une feuille de route étincelante par tous les gains pour l'amélioration de la condition féminine. Voilà le cadeau reçu et notre responsabilité qui se profile…

Les changements commencent en douceur : une membre, un vote. La présence de 11 administratrices nommées par leur région. Entre elles, celles-ci élisent les officières qui sont la présidente, les deux vice-présidentes, la secrétaire et la trésorière. Quels défis attendent ces administratrices ? Eh oui, au pluriel car la culture organisationnelle changera, elle aussi.

Une étape exigeante dans tout changement est la perte de pouvoir et des… « Avant c'était comme ça » et par « on l'a toujours fait ainsi… » Avec courage et ténacité, les membres du conseil d'administration s'engagent vers l'avenir avec un immense espoir : celui d'être fidèles à la mission de l'Afeas. Pas facile, mais notre solidarité nous conduira vers les succès.

Nous avons choisi de définir des objectifs réalistes et réalisables. Bien sûr, nous poserons des actions qui dérangent, mais qui seront aidantes. Nous devrons rigoureusement évaluer les résultats pour être capable de dire haut et fort : « C'est un succès ou un échec » Il faut reconnaître l'imputabilité des 11 administratrices qui seront évaluées sur leurs réalisations.

Voilà notre planification stratégique pour 5 ans qui est déposée aux 11 administratrices et acheminée à chacune des présidentes de région. Ce plan stratégique est la pierre angulaire des changements à venir.

Elle se veut souple, adaptable. C'est écrit. C'est adopté ! Avec nos présidentes, il sera stimulant pour les 11 administratrices de travailler pour la bonification de cette gestion.

Un sillon est tracé. Année après année, nous sèmerons en se souhaitant une récolte heureuse pour l'avancement de notre mission, de nos dossiers, pour les femmes et l'égalité.

Félicitations à toutes ces dames du conseil exécutif et du conseil d'administration qui travaillent pour le dossier sur l'égalité femmes-hommes. Toutes ces réalisations sont soutenues par nos pigistes qui ont à cœur l'actualisation de chaque dossier spécifique. Soyez rassurées, personne ne ménage ses efforts.

En terminant, rappelez-vous que la coordination des dossiers faite au siège social par nos deux dames dévouées à la cause, est remarquée.

Merci à l'avance chère membre de votre précieuse collaboration et de votre généreuse compréhension.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions, vos questionnements pour nous aider à mieux être à votre service ! Depuis septembre 2016, je suis moi-même une de ces 11 administratrices et membres du conseil exécutif provincial. ■

Le congé de paternité

Par Lise Courteau

Depuis la création du congé de paternité en 2006, les naissances ont explosé de plus de 16 % au Québec. Avant l'instauration de ce congé, seulement 25 % des pères profitaient du congé parental.

Alors que 57% des nouveaux pères ont utilisé ce nouveau programme l'année de la création, ils ont été 75% à en profiter en 2009, 83 % en 2013 et 87 % en 2014.

Ces chiffres dépassent les prévisions du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP). Dans le reste du Canada, ce taux chute plutôt à 12 %.

Avant l'instauration du congé de paternité, les pères pouvaient, s'ils le désiraient, prendre le congé parental, mais ils étaient peu à le réclamer (environ 25 %). Dans la majorité des cas, le congé parental est pris entièrement par la mère, les pères étant moins portés à prendre des congés pour s'occuper de leurs enfants.

Congé de maternité, de paternité et parental

Le congé de maternité est d'une durée de 18 semaines, réservé uniquement à la mère biologique. Il est pris durant la grossesse et dans les semaines suivant l'accouchement. Ce congé peut être suivi du congé parental.

Le congé de paternité, s'applique au père biologique seulement. Il est d'une durée de 5 semaines et peut être pris à n'importe quel moment entre la venue du bébé et 52 semaines après sa naissance. Il peut, lui aussi, être suivi du congé parental.

Le congé parental est d'une durée de 32 semaines, et s'applique aux 2 parents, biologiques ou adoptifs, simultanément ou non, et ce, même s'ils ont le même employeur.

Tous les salariés visés par la *Loi sur les normes du travail* peuvent prendre un congé de maternité, de paternité ou parental. Ces droits existent même si ces employés travaillent à temps partiel ou de façon occasionnelle. Pour ce qui est des travailleurs autonomes, le fait de prendre congé relève de leur propre décision. La loi prévoit aussi que le ou la salariée doit reprendre son poste après la fin du congé.

Les employeurs et les congés

Avant l'instauration du congé de paternité, les pères étaient peu enclins à prendre congé au moment de la naissance de leur enfant. Les employeurs, qui ont souvent déploré le coût trop élevé du programme, voyaient d'un mauvais œil l'absence de leurs employés pour quelques semaines. Mais les mentalités se sont mises à changer.

Maintenant, les employeurs, à quelques exceptions près, acceptent très bien qu'un père s'absente de son travail pour permettre à la famille de bien s'adapter à la venue d'un bébé. C'est même devenu normal que les pères s'absentent pour d'autres congés afin de s'occuper de leurs enfants. C'est non seulement un droit, mais c'est désormais perçu comme quelque chose de tout à fait légitime.

Avant l'instauration du programme, des chercheurs ont remarqué que dans certains milieux de travail traditionnellement masculins, les hommes qui désiraient s'absenter pour prendre soin de leurs enfants risquaient de subir du rejet ou du harcèlement. En donnant ouvertement aux hommes la chance de se prévaloir de ce droit, ces barrières sont choses du passé et cela a créé un effet d'entraînement à l'échelle de toute la société.

La popularité du congé de paternité

La reconnaissance du rôle de père dans le développement de l'enfant a beaucoup évolué au cours des dernières années. Plusieurs facteurs, dont celui de la recherche d'équité entre les hommes et les femmes, ont conduit à un changement du comportement des pères face à leurs familles. Les pères ont tout à gagner en passant du temps avec leurs jeunes enfants. Un bénéfice qui se répercute sur toute la famille.

L'arrivée d'un bébé au sein d'un couple est extraordinaire, mais en même temps, cela devient terriblement déstabilisant. C'est une

période très fatigante. La maman doit se remettre de l'accouchement et de sa grossesse qui lui ont coûté beaucoup d'énergie. C'est donc pendant la période du congé de paternité que les nouvelles mamans ont la possibilité de se reposer et de s'habituer aux changements de la vie de famille. C'est le temps idéal pour que le papa puisse prendre sa place et gagner en confiance dans tous les petits gestes du quotidien avec bébé.

Plusieurs hommes ne voulaient pas être des pères absents. Aujourd'hui, le compromis travail et famille n'est plus négociable pour bon nombre d'entre eux, nous dit madame Diane-Gabrielle Tremblay, spécialiste en gestion des ressources humaines, en économie et en sociologie du travail. Son livre *Les pères et la prise du congé parental ou de paternité : une nouvelle réalité,* publié en 2015, propose une analyse de la parentalité telle que vécue par les pères depuis la mise en place du congé parental et du congé de paternité. Comment les hommes ont-ils considéré le congé et qu'ont-ils vécu et ressenti pendant le congé de paternité ou de parentalité, alors qu'ils sont restés seuls avec leur enfant à la maison? Dans quelle mesure cette expérience influe-t-elle sur les modèles de la masculinité et de la féminité ou sur les modèles de parentalité des hommes et des femmes?[1]

Statistique Canada a mené une enquête sociale générale sur l'emploi du temps des nouveaux pères. Pendant 24 heures, les participants devaient tenir un journal où ils consignaient, toutes les sept minutes, ce qu'ils étaient en train de faire, où, et avec qui. La chercheuse Ankita Patnaik, de l'Université Cornell de New York, a comparé les données recueillies en 2005 avec celles fournies en 2010. Elle a constaté que depuis la création du congé de paternité, les papas du Québec sont plus impliqués dans la vie de famille et les tâches domestiques. Ils passeraient 22 minutes de plus par jour à s'occuper des enfants et 15 minutes supplémentaires à effectuer des travaux ménagers, une hausse de 23 % par rapport aux pères de l'ère préréforme[2]

Ailleurs dans le monde

De plus en plus de pays sont intéressés à se doter d'un congé de paternité. Par exemple, la France prévoit, depuis janvier dernier, un congé de six mois pour chacun des parents à l'arrivée d'un premier enfant.

> La reconnaissance du rôle de père dans le développement de l'enfant a beaucoup évolué au cours des dernières années.

La Suède, grand leader mondial en matière de congé de paternité, notamment à cause de la flexibilité du congé qui permet, par exemple, d'étirer le congé en comptabilisant des demi-journées, les pères ont droit à un congé de paternité exclusif de deux mois. Une étude a démontré que 40 % des pères qui ont pris ce congé, continuaient à partager les soins aux enfants une fois le congé terminé, soit deux fois plus que ceux qui étaient restés au travail. La législation suédoise permet aux parents de partager un congé parental de seize mois au cours desquels chaque parent en congé perçoit près de 80 % de son salaire.

En Allemagne, un père peut partager jusqu'à quatorze mois de congé parental avec la mère de son enfant, les deux percevant 65 % de leur salaire. Au Royaume-Uni, les pères peuvent obtenir jusqu'à deux semaines de congé parental, mais leur faible revenu pendant cette période les rend réticents à faire valoir ce droit.

La législation espagnole offre deux jours de congé immédiatement après la naissance de l'enfant. Les pères ont aussi droit à treize autres jours de congés.

Une majorité d'États américains ne permet ni aux pères ni aux mères de bénéficier d'un congé parental rémunéré. Quelques rares entreprises permettent aux parents de prendre un congé rémunéré pouvant aller de plusieurs jours à plusieurs semaines. En 2004, la Californie est devenue le premier État américain à proposer un congé parental partiellement rémunéré, pouvant durer jusqu'à six semaines. D'autres États, comme celui de Washington ou New Jersey ont mis en place des mesures permettant l'accès à des congés parentaux rémunérés.

En Asie, si certains pays comme les Philippines, l'Indonésie ou la Corée du Sud ont mis en place des mécanismes permettant aux pères d'obtenir un congé rémunéré en vue de s'occuper de leur nouveau-né, une majorité de pays, dont la Chine et le Japon, n'ont encore mis en place de congé parental pour les pères.

Conseil du statut de la femme

Dans un communiqué de presse émis le 7 mai 2015, le Conseil du statut de la femme (CSF) constatait que le Régime québécois d'assurance parental avait un effet positif, mais qu'il faudrait un meilleur partage du congé parental pour atteindre une véritable égalité conjugale. L'organisme recommandait notamment un congé de paternité exclusif de trois semaines supplémentaire et une plus grande flexibilité du régime afin de permettre une meilleure conciliation travail-famille. Le CSF croit qu'un père en congé parental, particulièrement s'il est seul avec son enfant, développe un lien privilégié avec lui et accroît son sentiment de compétence parentale.[3]

Populaire le congé de paternité? Bénéfique le congé de paternité? Oh que oui ! ■

[1] http://www.puq.ca/catalogue/livres/les-peres-prise-conge-parental-paternite-2833.html

[2] http://www.lactualite.com/societe/les-vertus-du-conge-de-paternite-2/

[3] https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/communique-partage-conges-parentaux.pdf

Merci à nos PARTENAIRES PRÉSENTATEURS

janssen Pfizer Roche Québec

Nos Jubilaires

Nous vous présentons la dernière tranche de nos jubilaires que vous avez découvertes au congrès provincial dernier.

Par Pierrette Alix

Ange-Aimée Roy est membre de la région Québec-Chaudière-Appalaches depuis les tous débuts. Elle était membre de l'UCFR. Sa mère est devenue la première présidente locale et elle a pris la relève en 1968.

Elle a été élue trois fois présidente locale et a été vice-présidente régionale pendant 5 ans. Elle a transmis sa passion à ses filles, belles-filles, ses petites-filles, et ses arrière-petites-filles qui sont membres de l'Afeas.

Monique Picard est membre de l'Afeas locale de Granby, anciennement l'Afeas locale Immaculée-Conception. Elle a été présidente locale pendant 5 ans, mais c'est surtout comme responsable du comité finances et organisation qu'on se souvient d'elle.

C'est la vendeuse officielle de fromage, objets promotionnels ou billets. Elle a aussi fait partie du comité des soupers-conférences pour la zone de Granby. Monique est toujours heureuse de revoir ses amies lors des activités.

Rollande Brûlé Diamond est membre de l'Afeas locale de Shawinigan. Elle a touché à tous les postes au sein du conseil exécutif. Son cheval de bataille : le recrutement. Elle a aussi occupé un poste de directrice de secteur pendant plusieurs années. Rollande s'implique beaucoup au niveau de sa paroisse.

Elle ne peut s'empêcher de s'informer des projets et dossiers de l'association même à 91 ans !

Marielle St-Hilaire est membre de l'Afeas locale de L'Ancienne-Lorette. Elle a assisté à la fondation de l'Afeas en 1966. Elle est toujours engagée socialement.

Elle a été vice-présidente provinciale aux côtés de madame Azilda Marchand. Ensemble, elles ont collaboré avec le gouvernement qui les consultait sur les projets de loi.

Pierrette Bastien a gravi les échelons au conseil d'administration de l'Afeas de St-Léon-le-Grand : conseillère, vice-présidente et a finalement occupé le poste de présidente. Plus tard, elle est devenue agente de liaison à la région Mauricie.

Lors de la fusion de son Afeas, elle a continué à être membre à l'Afeas de Louiseville. Elle devint la première femme mairesse de St-Léon-le-Grand.

Stella Bellefroid est membre de l'Afeas locale de Pike River de la région Richelieu-Yamaska. Enseignante de formation et agricultrice, Stella a milité dans l'UCFR puis dans l'Afeas. Elle fut présidente aux paliers local et régional et conseillère à l'exécutif provincial.

Elle a représenté l'Afeas à l'UMOFC, dont 10 ans à titre de trésorière. Son implication dans le mouvement Desjardins l'a conduite à la présidence de la caisse de Bedford.

50e

Jacqueline Charpentier, membre de la région de Lanaudière, est toujours présente aux activités. Elle a été présidente à trois reprises et a même travaillé au niveau régional.

Pour elle, l'Afeas est la meilleure association. Elle a beaucoup appris. Toute la formation reçue lui a donné le goût d'aller toujours plus loin. L'Afeas défend bien les droits des femmes et elle est toujours d'actualité depuis 50 ans.

Françoise Asselin, membre active de la région de Lanaudière, elle participe aux activités en lien avec les débats de l'Afeas. Elle est responsable de la salle de tissage depuis 1994 et elle est un soutien indispensable dans les techniques de tissage. C'est une personne très généreuse et attentionnée pour toutes.

Voici le dernier de trois articles sur l'évolution de la condition des femmes durant les 50 dernières années, thème du guide d'animation 2016-2017.

CINQUANTE ANS, quel bel âge!

Par Lise Thériault

L'Afeas à l'international

Durant ses cinquante années d'existence, l'Afeas, à travers quelques-unes de ses membres triées sur le volet, a participé à des conférences internationales. Le gouvernement fédéral, conscient de l'expertise développée par l'Afeas dans plusieurs problématiques féminines, invite l'Afeas à participer à des travaux internationaux tels que les conférences de Mexico, de Copenhague, de Nairobi, etc.

En 1995, madame Jacqueline Nadeau-Martin va à Pékin. Elle nous a aimablement relaté son expérience. Faisant partie de la délégation officielle du Québec, elle avait, de ce fait, une place d'observatrice au sein de la délégation canadienne. Cette place était importante puisqu'elle lui permettait d'assister à toutes les rencontres.

Pékin était la quatrième conférence de l'Organisation des Nations-Unis sur les femmes; 17 000 personnes y ont participé. Parallèlement à cette conférence se tenait le forum des Organisations non gouvernementales (ONG) à Huairou. Ce forum a réuni 33 000 personnes venant des cinq continents.

La rencontre de Pékin fut précédée de quatre activités préparatoires. Lors d'une première activité, Michelle Houle-Ouellet et Jacqueline Nadeau-Martin ont rédigé un document sur l'inégalité homme-femme dans le partage du pouvoir et de la prise de décision.

Une seconde activité consistait à scruter les documents officiels des gouvernements canadien et québécois pour s'assurer que les préoccupations de l'Afeas étaient bien prises en compte.

Ensuite, les troisième et quatrième activités préparatoires qui se tiennent à New York, aboutissent en une plateforme qui sera soumise à l'étude à Pékin. Jacqueline nous fait part de sa déception de voir des sujets tels que la violence faite aux femmes être absents de cette plateforme.

Cette préparation mène au forum de Huairou qui, selon madame Nadeau-Martin, est un endroit d'échange d'information et de mise en place de stratégies en vue de la conférence officielle de Pékin.

C'est à cette conférence que commencent les « vraies » négociations. Les résistances sont nombreuses concernant entre autres la discrimination envers les lesbiennes et la santé reproductive des femmes.

Les gains de cette conférence? En plus de revoir la façon de mesurer le travail non rémunéré pour que les pays l'évaluent d'une façon plus équitable, les participants à cette conférence ont décrété que la violence faite aux femmes n'est pas une question privée, que les droits humains des femmes ne doivent pas être assujettis aux valeurs et pratiques culturelles, qu'en temps de guerre, le viol doit être considéré comme crime de guerre et de crime contre l'humanité, que les pays doivent reconnaître les diverses formes de familles; que le droit des femmes à contrôler tous les aspects de leur santé et de leur fécondité, sans coercition, doit être respecté.

Madame Jacqueline Nadeau-Martin a participé à Pékin+5, conférence extraordinaire de l'ONU intitulée « Les femmes de l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^{e} siècle ». Cette conférence évaluait le programme d'action mis en place à Pékin.

Travailler à l'international est difficile. Comment éliminer les tensions entre pays, comment faire abstraction de la religion, de la discrimination basée sur le sexe? Madame Nadeau-Martin remarque que rien n'est jamais acquis : les intervenants changent, on revient sur des textes déjà adoptés, etc.

Le grand mérite de ces conférences est de mettre les problèmes sur la place publique et de forcer les pays participants à se commettre. Ces engagements, pris à la face du monde, sont plus difficiles à renier. Toutefois, tout peut être remis en question, ici comme ailleurs.

L'Afeas et la violence

Annuellement, l'Afeas tient une campagne sous le titre : « Opération tendre la main ».

OPÉRATION Tendre la main

En 2010, dans un mémoire intitulé : *Polytechnique et Dawson, plus jamais !,* l'Afeas réclamait le maintien du registre canadien des armes à feu. Le gouvernement canadien a quand même procédé à l'abolition de ce registre. La *Loi sur l'immatriculation des armes à feu* du Québec a été adoptée en juin dernier ; le registre des armes à feu devrait être en place en 2018.

Pour l'année 2015, les drames conjugaux et familiaux arrivent en tête de liste des drames compilés tant par la Sûreté du Québec que par le Service de police de Montréal.[1]

Pour les meurtres, les statistiques sont réalistes. Cependant, Statistique Canada nous informe que les deux-tiers des incidents de « victimisation criminelle entre partenaires intimes » ne sont pas signalés.[2]

Le travail de l'Afeas dans ce domaine est important. Le ruban blanc inversé est de plus en plus porté par des élues et élus des trois paliers de gouvernements.

L'Afeas et l'égalité femme-homme

Bien des hommes diront que leur femme est leur égale. Ils vous diront qu'ils font la vaisselle, les lits, qu'ils vont à l'épicerie et qu'ils s'occupent de leurs enfants quotidiennement. Ils ont raison, plusieurs partagent ces tâches.

Ils vous diront aussi qu'ils ne se permettent pas de blagues douteuses, même pas de blagues de « mon'oncl ». Ils ont été scandalisés par toutes les dénonciations faites à l'encontre d'hommes connus et de prêtres accusés d'agressions ou de harcèlement.

Ils vous diront qu'ils veulent profiter de la présence de leurs enfants, qu'ils ne veulent plus travailler sans répit.

Tant mieux. Tant mieux parce que c'est aussi ce que veulent les femmes : ne pas porter seules le fardeau ménager, ne plus avoir à endurer des farces plates, ne plus être victimes d'agressions sexuelles et de harcèlement, pouvoir profiter de leurs enfants, ne plus travailler sans relâche.

Mais en plus, les femmes veulent que ces hommes se transposent dans l'espace public. Elles veulent qu'ils portent la cause des femmes, qu'ils pensent à elles lorsqu'ils décrètent des conditions de travail, qu'ils écoutent lorsque ses consœurs revendiquent. Elles veulent qu'ils abolissent le mur des « boys' club ». Elles veulent un partenaire tant à la maison qu'au travail.

publique de nombreuses revendications, ont participé à une prise de conscience collective. Notre association a permis à des femmes timides de prendre la parole, avec assurance.

L'actualité quotidienne relayée par les innombrables médias nous démontre que le traitement réservé à la femme n'est pas égalitaire, que la violence contre la femme continue, de l'enfance à la vieillesse, et que la femme doit toujours faire des choix difficiles qui la gardent dans la pauvreté ou qui l'y mènent.

La femme québécoise a beaucoup progressé dans sa capacité de contrôler sa vie. Il lui reste des efforts à faire pour avoir la parité dans les conseils d'administration, en politique, dans l'industrie et dans l'administration publique. Elle doit surveiller ses acquis pour ne pas les perdre. En fait, elle doit continuer d'exiger.

Avoir un partenaire, ce n'est pas être sa tendre moitié, ce n'est pas être « une grande femme derrière un grand homme », avoir un partenaire, c'est plutôt travailler au même rythme, dans le respect de nos différences, pour une société égalitaire.

Et maintenant ?

Le regard porté dans le rétroviseur à l'occasion de notre cinquantième anniversaire nous a permis de constater tout le chemin parcouru mais également toutes les sphères dans lesquelles les acquis sont insuffisants et fragiles. Les membres de l'Afeas ont mené plusieurs batailles, ont porté sur la place

Elle y arrivera ! La terre ne peut pas se priver de la moitié de ses talents. ■

[1] La Presse.ca. Section Actualités. 1er janvier 2015, Meurtres au Québec : la tendance à la baisse s'est poursuivie en 2014. Daniel Renaud

[2] www.statcan.gc.ca

Par Pierrette Alix

50 ans 1966–2016

Déjà 7 mois se sont écoulés depuis que l'Afeas a fêté son 50e anniversaire de fondation. Depuis ce temps, plusieurs Afeas locales et régionales ont festoyé pour rendre hommage à leurs pionnières. Ces femmes fidèles, qui ont consacré leur temps et leur énergie à promouvoir l'idéologie de l'Afeas, sont toujours au poste et veillent au grain. À cet effet, le conseil d'administration provincial invite les Afeas locales et régionales à faire parvenir des photos (les meilleures) de leurs activités soulignant le 50e anniversaire, à l'adresse suivante: laurie.belanger.88@gmail.com. Ces photos seront projetées en boucle sur un écran lors du prochain congrès provincial les 25, 26 et 27 août. Surprenez-nous !

Projet de loi 115

Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité.

Le 17 janvier 2017, l'Afeas a transmis (par courriel) à la ministre responsable des aînés, madame Francine Charbonneau, un avis soulignant le fait que nous aurions aimé être invitées aux consultations en cours. Nous avions participé aux consultations sur le Plan d'action contre la maltraitance du Secrétariat des aînés, en mai 2016. Nous avons retransmis notre mémoire de mai 2016 et réitéré l'importance de la sensibilisation et de la formation, plutôt que de la dénonciation.

Planification stratégique

2016 a été une année de changements. Le changement de règlements est une adaptation difficile et parfois ardue. Faire les choses autrement, nous demande de faire un deuil sur des façons de faire qui sont parfois profondément ancrées. C'est difficile de renoncer à ce confort maintenu depuis des décennies. Faire autrement, ne veut pas dire changer pour le pire mais changer pour une meilleure collaboration de toutes. Le manque à gagner nous impose une stratégie conservatrice d'où la planification stratégique. Ce plan étalé sur une période de 5 années, permettra à l'Afeas de se démarquer et de réaliser que toutes doivent mettre la main à la pâte et cela commence par se serrer la ceinture vers un renouveau de l'Afeas. Tous les comités ont été mis à contribution ainsi que le personnel. Le but premier est de permettre à l'Afeas de redevenir une association forte.

Consultation sur le Régime de rentes du Québec

Le 19 janvier 2017, l'Afeas, en collaboration avec 20 groupes de femmes et communautaires, a déposé un mémoire dans le cadre de la consultation de la Commission des finances publiques, intitulée « Consolider le régime pour renforcer l'équité intergénérationnelle ». Mesdames Ruth Rose, économiste et professeure associée à l'UQAM, et Mélanie Sarazin, présidente de la FFQ, ont présenté le mémoire et répondu aux questions des parlementaires au nom des groupes signataires. Les positions défendues dans le mémoire sont, entre autres, à l'effet d'adopter la proposition fédérale en l'absence de meilleur scénario, de créer un groupe de réflexion sur le travail non rémunéré, socialement utile, des femmes, et de poursuivre le versement des rentes d'enfants de personnes handicapées et orphelins jusqu'à 25 ans s'ils sont encore aux études.

Du nouveau au siège social

Depuis le 6 décembre dernier, un nouveau visage occupe un poste au siège social de l'Afeas à Montréal. Il s'agit d'Huguette Dalpé. Madame Dalpé occupe le poste laissé vacant par Ginette Hébert qui a pris sa retraite après 27 années de loyaux services au sein du personnel. Toutefois, Huguette a déjà fait partie du personnel de 1977 à 2007. Elle revient au bercail à temps partiel et elle accomplira diverses tâches pour le bon fonctionnement de l'Association.

Bienvenue parmi nous !

OPÉRATION Tendre la main

Opération tendre la main

Plusieurs activités ont été organisées par les Afeas locales et régionales. Bravo pour votre participation et continuez d'être présentes dans vos milieux. Vous avez été présentes dans les écoles, les bibliothèques, les conseils municipaux, les centres commerciaux, au Parlement et j'en passe, pour sensibiliser la population aux conséquences de la violence et de l'intimidation envers nos jeunes et moins jeunes. Plus de 3 750 rubans ont été distribués, 10 000 napperons se sont retrouvés dans des restaurants et plus de 1 000 personnes ont été rejointes.

Je me souviens!

Prix Azilda-Marchand

Le prix Azilda-Marchand a été lancé officiellement à l'Assemblée générale annuelle d'août 1984. À cette occasion, 83 inscriptions traitant de différents sujets ont été présentées. Le premier prix est remporté par le cercle Ste-Anne de la Pérade, région La Mauricie, le deuxième prix est accordé au cercle St-Isidore, région Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau-Chapais. Tiré de la revue Femmes d'ici d'octobre 1985.

En 1987, on fête les 10 ans de la revue Femmes d'ici

La présidente de l'époque, Louise Coulombe-Joly, écrivait dans son éditorial : « Quelques années après sa parution, suite à une décision (très controversée) des déléguées en assemblée générale, notre revue Femmes d'ici était expédiée à toutes les membres; nous passions d'un tirage d'environ 15 000 exemplaires mensuels à 36 000 exemplaires. Décision bénéfique considérant que c'est notre seul outil de communication directe avec les membres. » Tiré de la revue Femmes d'ici 1987.

Maison Afeas

Vous souvenez-vous en 1988 lorsque nos dirigeantes de l'époque ont opté pour l'achat d'un duplex sur la rue de Marseille à Montréal ? Pour réaliser ce rêve et rentabiliser cet investissement, vous comme moi, avons acheté une épinglette en forme de brique. On pouvait se procurer également des boucles d'oreilles pour faire un ensemble. Avez-vous encore des briques ?

35e de l'Afeas

En 2001, l'Afeas souligne son 35e anniversaire et elle en profite pour changer son image. Elle adopte un nouveau logo. « Ce logo est audacieux et affirme le leadership du mouvement avec une empreinte digitale au sein de laquelle se trouve le visage d'une femme engagée et solide regardant vers l'avenir. Une empreinte de femme dans la société qui laisse une marque puissante, » écrit Lise Girard dans la revue Femmes d'ici d'automne de la même année. Lors du dévoilement, toutes les membres présentes ont reçu une épinglette avec le nouveau logo. Je me souviens que plusieurs ne se reconnaissaient pas à travers cette nouvelle image de femme. Pourtant, l'empreinte quelle qu'elle soit, est significative. L'Afeas se devait de laisser sa marque par ses actions et son engagement.

AFEAS

afeas LA VOIX DES FEMMES

Représentant en marketing

Nous aimerions également souligner la venue de Sylvain Bergeron, représentant en marketing. Il vient à peine d'être embauché qu'il est déjà à l'œuvre et il a des idées plein la tête. Sa tâche principale est la recherche de partenaires mais aussi, il s'appliquera à revaloriser l'Afeas. Son expérience au sein des Forces Armées canadiennes donnera à notre association un nouvel élan et un nouveau souffle. Son expertise nous permettra sûrement de nous démarquer dans les médias sociaux et ailleurs. C'est un départ !

Saviez-vous que...

La cotisation coûtait 3 $ par membre en 1970 et que si vous étiez la fille d'une membre la cotisation était à 2 $. C'est en 1972 que la cotisation est fixée à 5 $.

C'est au congrès d'orientation de 1987 que la décision est prise de fixer la date d'expiration de la carte de membre au 30 juin de chaque année.

Merci à nos PARTENAIRES MÉDIAS

Rouge 105,3 fm

tc • MEDIA

COGECOTV

Par Lise Courteau

Toutes les peurs

Rick Mofina, les Éditions Alire inc, 408 pages, 2016

Les Colson ont réussi à concevoir un enfant, un garçon qu'ils ont prénommé Dylan. Ils le considèrent comme leur petit miracle, car suite à une blessure subie à l'adolescence, les médecins avaient déclaré à Maria qu'elle ne pourrait probablement jamais avoir d'enfants. Mais elle avait refusé de perdre espoir.

Lee travaille pour une compagnie de remorquage qui l'appelle à toute heure du jour ou de la nuit. Il espère un jour pouvoir acheter cette compagnie, mais il aura besoin d'argent pour pouvoir réaliser son rêve.

Un beau matin, alors que Lee est au travail, Maria part faire des courses avec son bébé. Et il arrive ce que tout parent ne veut jamais subir : Dylan est kidnappé sous ses yeux. Comble de malheur, alors qu'elle tente par tous les moyens de sauver son bébé, elle se fracasse la tête sur le trottoir et sombre dans un coma profond. Elle est la seule à avoir vu les kidnappeurs.

Une enquête, menée par l'inspectrice Grace Garner, est aussitôt déclenchée. Dépêché sur les lieux de l'enlèvement, le journaliste Jason Wade, constate que l'inspectrice dispose d'un seul indice pour lancer son enquête : l'image floue, captée par la caméra de sécurité d'un commerce voisin.

Ce thriller nous fera voir les coulisses d'une enquête menée sur plusieurs fronts. Une enquête où à peu près tout le monde se sent blâmé. Le père est-il vraiment le père ? La mère a-t-elle vraiment accouché ? Et l'entourage de ceux-ci ont-ils des choses à se reprocher ?

L'auteur nous offre un regard sur la souffrance réelle derrière les gestes des criminels, souvent aux prises avec un passé trouble qui, s'il n'excuse pas les actes commis, en fournit une explication.

Pas très fanatique de romans policiers, j'ai adoré cette intrigue. Je l'ai lu d'un couvert à l'autre, très rapidement, voulant connaître la fin avant le début. Le bébé allait-il être sauvé ? N'ayez crainte, ce livre se termine bien... pour certains...

L'Autre Reflet

Patrick Senécal, les éditions Alire inc., 431 pages, 2016

Professeur de français à l'Établissement Joliette, une prison pour femmes, Michaël Walec rêve de publier un roman noir, un bon, un vrai ! Il travaille à son manuscrit depuis trois ans, mais il reste insatisfait du résultat. Il n'arrive pas à insuffler à son manuscrit ce petit quelque chose qui en ferait un bon, un vrai, un excellent roman noir, avec des scènes qui décriront parfaitement l'horreur, qui feront frissonner les lecteurs.

Heureux en ménage, et sur le point de devenir père, il prend le temps de visiter tous les Salons du livre de la province, se disant qu'un jour, lui aussi fera partie de la grande famille des écrivains.

Durant un de ses cours de français, il explique aux détenues ce qu'est une nouvelle et leur demande de lui en rédiger une pour qu'il puisse analyser leurs progrès. Wanda Moreau, détenue condamnée à perpétuité pour assassinat, y décrira des scènes d'une manière très maladroite, sans aucun style, mais celles-ci le surprendront. Une étrange relation s'installe entre la meurtrière et l'écrivain. Il s'inspire de cette nouvelle pour réécrire son roman qui sera finalement publié et deviendra un succès.

Après cette victoire, il se sent en confiance et écrit un deuxième roman que les critiques aiment bien, mais ils le trouvent moins percutant et moins original. Au troisième, il reçoit un verdict assez tiède. Pourra-t-il écrire d'autres bons romans noirs ? En est-il seulement capable ? Il aime bien être dans les Salons du livre avec des lignes d'admirateurs devant sa table.

Devra-t-il trouver d'autres sources d'inspiration ? Devra-t-il se salir les mains afin de décrire à la perfection ce que ses personnages ressentent ? Est-ce que Wanda Moreau lira ses livres ? Est-ce qu'elle pourrait reconnaître, dans son premier roman, la description de l'assassinat pour lequel elle a été condamnée ? Et qu'arrivera-t-il lorsque Wanda sortira de prison pour bonne conduite ? Voudra-t-elle se venger ou le faire chanter ? Est-ce qu'elle pourrait lui faire vivre des horreurs dans le simple but de le voir continuer à écrire et à connaître le succès ? Pourrait-elle même devenir sa muse ? Ce polar nous fait découvrir le processus créatif, le monde des auteurs, l'univers des salons du livre et du succès commercial. ■

S'ouvrir les yeux sur la taxe rose

Par Laurie Bélanger

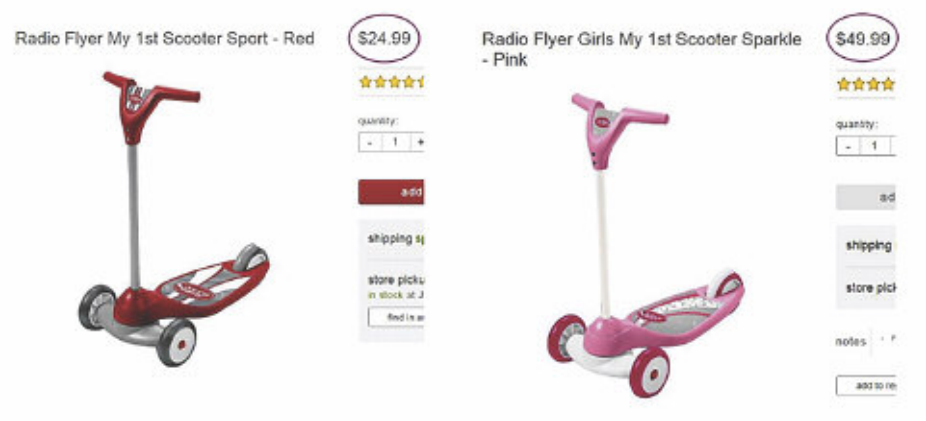

Photo : From Cradle to Cane : The Cost of Being a Female Consumer), Department of Consumer Affairs, New York, 2015

Dans l'ensemble, les habitudes de consommation des femmes diffèrent de celles des hommes. Les grandes compagnies le savent et capitalisent là-dessus, évidemment, avec des tactiques marketing. Le 10 janvier dernier, La Facture a publié une vidéo sur la page Facebook de Radio-Canada Information. Celle-ci fait la démonstration de la fameuse taxe rose. Ce qu'on appelle la « taxe rose » est le fait que les femmes paient généralement plus cher que les hommes pour des produits qui sont équivalents.

Se poser des questions

À voir les commentaires de cette vidéo, il est clair que plusieurs questions doivent être posées. Pourquoi les femmes paient-elles plus cher que les hommes pour acheter des jeans, des rasoirs ou aller chez le coiffeur ? Les femmes se sentent-elles obligées d'acheter des produits différents des hommes ? Les femmes sont-elles toutes conscientes de ces différences de prix ?

Des produits de première nécessité

Jusqu'à récemment, les femmes payaient encore des taxes provinciales et fédérales sur les produits d'hygiène féminine comme les tampons et les serviettes hygiéniques, pourtant des produits de première nécessité. Heureusement, cette taxe fut abolie le 1er juillet 2015. *Non ! Nous n'avons pas choisi d'avoir des menstruations, et porter des tampons n'est pas un luxe !*

Dans une étude publiée en décembre dernier (From Cradle to Cane : The Cost of Being a Female Consumer), le Department of Consumer Affairs de New York a analysé les prix de près de 800 produits équivalents ayant des versions spécifiques pour les hommes et pour les femmes. Le constat est sans appel.

Dans 42 % des cas, les produits dédiés aux femmes étaient plus chers que ceux dédiés aux hommes. En moyenne, les consommatrices doivent payer une facture 7 % plus élevée que leurs homologues masculins pour acheter des produits similaires. En fait, dans chaque industrie, les produits destinés aux consommatrices étaient susceptibles de couter plus cher. Par exemple :

- Les jouets pour filles coûtent plus cher dans 55 % des cas, alors que ceux des garçons coûtent plus cher dans seulement 8 % des cas.
- Les vêtements pour filles coûtent plus cher dans 26 % des cas, alors que les vêtements pour garçons coûtent plus cher dans 7 % des cas.
- Les vêtements pour femmes coûtent plus cher dans 40 % des cas, tandis que les vêtements pour hommes coûtent plus cher dans 32 % des cas.
- Les produits de soins personnels pour femmes coûtent plus cher dans 56 % des cas, tandis que les produits pour hommes coûtent plus cher dans 13 % des cas.
- Les services de soins à domicile pour les ainés coûtent plus cher aux femmes dans 45 % des cas, alors qu'ils coûtent plus cher aux hommes seulement dans 13 % des cas.

Bref, dans les cinq catégories de biens étudiés, les femmes devaient payer davantage que les hommes.

Un impact réel

L'impact de la taxe rose, durant toute la vie d'une femme, est bien réel. En 1994, l'État de la Californie a tenu une étude sur la discrimination en matière de prix selon le sexe du consommateur. Selon cette étude, les femmes payaient, à l'époque, 1 351 $ de plus annuellement pour les mêmes services que les hommes. Imaginez le coût total pour toute une vie ! L'année suivante, l'État de la côte ouest-américaine a légiféré pour interdire cette discrimination. La loi s'applique toutefois uniquement aux services et non aux produits. Une réglementation similaire est en vigueur à New York. Au Canada, aucune loi du genre n'a été adoptée.

Il est clair que tout le monde a un rôle à jouer pour mettre fin à ces injustices. Par exemple en ce qui concerne les jouets genrés (j'ai déjà écrit un article à ce sujet !), pourquoi une mobylette rose coûte-t-elle plus cher qu'une mobylette rouge ? J'ose plutôt poser cette question : pourquoi accepte-t-on de payer plus cher pour une mobylette rose au lieu d'un jouet de couleur neutre ? ■

Le protecteur du citoyen : bientôt 50 ans !

Par Lise Courteau

Madame Marie Rinfret est la 7e personne à occuper le poste de protecteur du citoyen et elle succède à Mme Raymonde Saint-Germain, qui a quitté ses fonctions en novembre 2016.

La nomination de Marie Rinfret à titre de protectrice du citoyen a été entérinée par les deux tiers de l'Assemblée nationale du Québec. Elle est entrée en fonction le 27 mars 2017.

Historique

La *Loi sur le Protecteur du citoyen* a été adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 14 novembre 1968 afin de créer un organisme neutre, libre et indépendant chargé de recevoir, examiner et traiter les plaintes des citoyens à l'égard de l'administration gouvernementale. Le Québec devenait la troisième province canadienne, après l'Alberta et le Nouveau-Brunswick en 1967, à se doter d'un ombudsman parlementaire.

L'idée de sa mise sur pied revient à Daniel Johnson, premier ministre du Québec de 1966 à 1968, après des rencontres avec les ombudsmans suédois et néo-zélandais. C'est toutefois son successeur, Jean-Jacques Bertrand, qui a piloté l'implantation de l'institution. Le premier protecteur du citoyen, Me Louis Marceau, est entré en fonction le 1er mai 1969.

Les mandats

Le protecteur du citoyen du Québec est un ombudsman désigné par les deux tiers des membres de l'Assemblée nationale du Québec, ne rendant compte qu'à ces derniers. Son premier mandat est de veiller au respect des droits des citoyennes et des citoyens en intervenant auprès des ministères et des organismes publics relevant du gouvernement du Québec, en vue de remédier à une situation préjudiciable à une citoyenne ou à un citoyen ou à un groupe de citoyens.

Parmi ses mandats, le protecteur du citoyen peut également mener des actions préventives. Il peut intervenir de sa propre initiative et effectuer des enquêtes sur des enjeux majeurs. Ses recommandations visent alors à apporter des solutions en vue d'améliorer la qualité des services publics. Il peut proposer des modifications aux projets de lois et de règlements ou encore aux directives et politiques administratives.

Il est aussi l'ombudsman correctionnel du Québec pour les personnes incarcérées dans l'un des 17 centres de détention québécois.

En 2006, le protecteur du citoyen s'est vu confier un nouveau mandat : recevoir et traiter, en dernier recours, les plaintes à l'égard du réseau de la santé et des services sociaux du Québec (hôpitaux, CLSC, CHSLD et CSSS, mais aussi les résidences pour personnes âgées, les résidences privées d'hébergement pour personnes âgées, les entreprises de services ambulanciers et les centres de réadaptation). Ce mandat était jusqu'alors confié au Protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux.

Un tout nouveau mandat, qui sera mis en vigueur à partir du 1er mai 2017, vient d'être confié au protecteur du citoyen. Il s'occupera de traiter les divulgations d'actes répréhensibles visés par la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*. Cette Loi prévoit que « toute personne peut divulguer au Protecteur du Citoyen des renseigne-

ments pouvant démontrer qu'un acte répréhensible a été commis ou est sur le point de l'être à l'égard d'un organisme public ». Peuvent être considérés comme un acte répréhensible (extrait de l'art. 4), une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement en application d'une telle loi; un manquement grave aux normes d'éthique ou de déontologie; un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public; un cas grave de mauvaise gestion ou un abus d'autorité au sein d'un organisme public; le fait de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement, ou de risquer de le faire; le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible.[1]

Le protecteur bénéficie donc de la neutralité, de l'indépendance et de l'impartialité nécessaires pour assumer sa fonction. Son mandat est de 5 ans, et peut être renouvelable.

Sa mission

Le protecteur du citoyen a pour mission d'assurer le respect des droits des citoyennes et des citoyens dans leurs relations avec les services publics afin de prévenir et corriger le non-respect des droits, les abus, la négligence, l'inaction ou les erreurs commises à l'égard des personnes qui sont en contact avec un ministère ou un organisme du gouvernement du Québec ou un établissement du réseau de la santé et des services sociaux. À noter que dans ce dernier cas, le protecteur du citoyen agit la plupart du temps en deuxième recours, après le dépôt d'une plainte au Commissaire aux plaintes et à la qualité des services.

Lorsqu'une plainte est déposée, son devoir est d'écouter toutes les parties concernées et de mener une enquête rigoureuse et objective. S'il y a constatation d'un manquement, erreur ou injustice, des recommandations sont transmises aux autorités concernées afin que la situation soit corrigée le plus rapidement possible. Bien que le protecteur du citoyen ne dispose d'aucun pouvoir, plus de 97 % de ses recommandations sont acceptées.

Une plainte ou un signalement?

Une plainte est généralement formulée par la personne qui subit elle-même la situation qu'elle dénonce. Elle peut aussi être faite par un proche.

Un signalement est fait par quelqu'un qui observe des failles ou des injustices dans les services publics. Cette personne en fait part pour le mieux-être des personnes concernées.

Quel que soit le secteur visé, le protecteur agit directement en première ligne. Les formalités pour exercer l'un ou l'autre des recours sont très simples et sans frais, et l'enquête, si la plainte ou le signalement sont recevables, est menée en toute confidentialité.

Comment est traitée une plainte?

Dès que le protecteur du citoyen reçoit une plainte ou un signalement, il en accuse réception en communiquant avec la personne concernée soit par téléphone, courriel, lettre ou télécopie, dans les deux jours ouvrables qui suivent le dépôt.

Le protecteur du citoyen a pour mission d'assurer le respect des droits des citoyennes et des citoyens dans leurs relations avec les services publics.

La Loi du Protecteur du citoyen (article 20) précise que toute personne qui demande son intervention doit, minimalement, fournir son nom, son adresse et son numéro de téléphone, avant d'exposer les faits, et fournir tout autre renseignement ou document nécessaire à la bonne compréhension des faits. Dans le cas d'un signalement, il n'y a pas d'obligation à fournir ses informations personnelles, sauf si vous voulez obtenir un suivi.

Lorsqu'une plainte est déposée, et que le protecteur du citoyen décide de mener une enquête dans l'établissement visé par cette plainte, la loi prévoit qu'il doit informer cet établissement par écrit qu'il s'apprête à intervenir. Mais il n'est pas obligé de dire à quel moment il effectuera sa visite. Il peut même, si la situation est grave et demande une intervention immédiate, remettre cet avis en mains propres aux personnes concernées au moment même de sa visite.

Une fois ses conclusions rendues, que la plainte ou le signalement soit fondé ou non, qu'il formule des recommandations ou non, le protecteur du citoyen doit en faire part à la personne qui a déposé la plainte ou qui a fait le signalement.

Ce qui ne fait pas partie du rôle du Protecteur du citoyen

Bien que le protecteur du citoyen puisse intervenir dans de très nombreuses situations, il ne peut pas toujours le faire.

Par exemple, vous pensez que vos droits et libertés ne sont pas respectés, c'est à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse qu'il faut porter plainte.

Vous éprouvez des difficultés avec un commerçant au moment de l'achat ou la location de votre voiture? Ou au sujet de votre abonnement avec votre service de câblodistributeur? C'est l'Office de la protection du consommateur qu'il faut aviser. Vous avez des problèmes avec une entreprise publique comme Hydro-Québec, Loto-Québec ou la Société des Alcools du Québec, vous devez communiquer avec le service à la clientèle de chacun de ces organismes.

Le protecteur du citoyen ne peut pas non plus intervenir lorsque vous vivez une situation problématique qui relève d'une municipalité, d'une commission scolaire, d'un cegep, d'une université ou du gouvernement fédéral.

Vous avez un doute? Vous ne savez pas si le protecteur du citoyen peut vous aider? Vous pouvez toujours le contacter et des personnes compétentes vous aideront à trouver des renseignements et des références vers les bonnes ressources en fonction du problème ou de la situation vécue.

Le site Internet du Protecteur du citoyen[2]

Prenez le temps d'aller visiter ce site Internet. Vous pourriez trouver des réponses à vos questions avant de faire une action. Vous y trouverez aussi la manière de procéder pour porter plainte. C'est expliqué d'une façon simple et très bien détaillée. Vous verrez des conseils, des rapports d'enquête, des rapports d'intervention, les rapports annuels d'activités, des réactions aux projets de loi et de règlements, bref, toutes les actions entreprises par le protecteur.

50 ans de défis!

Depuis bientôt 50 ans, le Protecteur du citoyen assure le respect de nos droits dans nos relations avec les services publics. *« Grâce à l'expertise des services publics, ces défis peuvent et doivent être surmontés pour éviter que ne se creuse un écart encore plus grand entre la demande du citoyen, pressante, et le résultat qu'il obtient, trop souvent mitigé et tardif. »* a déclaré madame Raymonde Saint-Germain, au terme d'une décennie comme protectrice du citoyen, à l'occasion du dépôt du rapport annuel 2015-2016.[3] ■

[1] www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-87-41-1.html

[2] www.protecteurducitoyen.qc.ca/

[3] www.protecteurducitoyen.qc.ca/fr/nouvelles/communiques/rapport-annuel-2015-2016-r%C3%A9pondre-aux-besoins-des-citoyens-dans-des-d%C3%A9lais-raisonnables

Par Pierrette Alix

Défi Santé

Du 30 mars au 10 mai, Anaïs Favron vous invite à relever le Défi Santé ! Pendant 6 semaines, posez des gestes simples pour atteindre 3 objectifs quotidiens : manger au moins 5 portions de fruits et légumes, bouger au moins 30 minutes et favoriser son sommeil. Ces 3 objectifs représentent des habitudes de vie gagnantes pour une meilleure santé physique et mentale et contribuent à prévenir certaines maladies chroniques dont le diabète et les maladies du cœur. C'est du soutien gratuit ; c'est des partenaires engagés; c'est une communauté mobilisante. Trucs, recettes, vidéos, défis amusants et prix à gagner vous attendent. Un coup de pouce motivant ! En solo, en famille ou en équipe : **inscrivez-vous à** DefiSante.ca.

CDEACF

La retraite, c'est pour moi aussi !

Avant de prendre votre retraite, vous devriez consulter le site internet qui suit : http://retraitepourmoi.ca/. Il regorge de renseignements très utiles. Les termes utilisés sont simples à comprendre. On nous décrit en premier lieu, ce qu'il faut savoir concernant la ***pension du gouvernement du Canada,*** la ***rente de retraite du Québec,*** le ***régime complémentaire de retraite*** et sur l'***épargne personnelle.***

On vous conseille d'utiliser la boîte à outils où vous pouvez trouver des informations au Québec et au Canada. Pour aller plus loin encore, on vous suggère ***« 99 trucs pour économiser sans se priver »***

Parmi les 99 trucs pour économiser sans se priver, on vous dit de boire l'eau du robinet, de lire sans vous ruiner. Pourquoi ne pas emprunter des livres à la bibliothèque ou à une amie? Découpez les tubes de crème lorsqu'ils semblent vides. Payez vos comptes en évitant les frais supplémentaires.

Conseil du statut de la femme

Nomination de Mme Louise Cordeau comme présidente du Conseil

Le Conseil des ministres a annoncé le nom de celle qui prendra la tête du Conseil du statut de la femme. Il s'agit de l'avocate Louise Cordeau. Mme Cordeau était jusqu'à tout récemment éditrice et cheffe de la direction du Journal de Québec chez Québecor Média inc. Dans les années 1990, elle a travaillé en tant que directrice de cabinet du président de l'Assemblée nationale, après quoi elle a occupé la même fonction au sein du ministère des Affaires intergouvernementales canadiennes jusqu'en 2003.

Louise Cordeau est à l'origine de « Québec ville en rose ». Pendant l'événement, qui en était à sa sixième édition en octobre, des dizaines d'édifices et sites touristiques étaient illuminés en rose en soutien aux femmes atteintes du cancer du sein.

Nouveaux juges à la Cour du Québec

Madame **Yanick Laramée** a été nommée à la Chambre criminelle et pénale et, subsidiairement, à la Chambre de la jeunesse à Laval. Sa nomination prenait effet le 23 février 2017.

Madame **Karine Giguère** a été nommée à la Chambre criminelle et pénale à Montréal. Sa nomination prenait effet le 26 janvier 2017.

Madame **Sophie Lavergne** a été nommée à la Chambre criminelle et pénale et à la Chambre de la jeunesse à Saint-Jérôme. Sa nomination prenait effet le 26 janvier 2017.

Félicitations mesdames pour vos nomination !

http://www.tribunaux.qc.ca/c-quebec/NominationsAppelsCandidatures/fs_nouveaux_juges_CQ.html

http://www.quebecfamille.org/la-semaine-des-familles/campagne-2017.aspx

Une molécule réparatrice de lésions axonales

Une incursion dans le domaine de la biologie végétale a permis à un chercheur de découvrir qu'une molécule naturelle a la propriété de réparer les axones, ces structures semblables à des fils qui assurent la transmission des signaux électriques entre les cellules. Les lésions axonales sont la principale cause d'invalidité dans les cas de traumatisme médullaire et d'accident vasculaire cérébral.

L'atteinte axonale est un facteur observé non seulement dans les lésions cérébrales et médullaires, mais également dans de nombreuses affections, dont la sclérose en plaques et les maladies neurodégénératives. La découverte des chercheurs signifie que la fusicoccine A et d'autres molécules semblables pourraient servir à la mise au point de médicaments pour le traitement des lésions axonales. Selon Andrew Kaplan, les chercheurs devront maintenant s'attacher à mieux comprendre les mécanismes qui permettent à la fusicoccine A d'accélérer la réparation axonale. ■

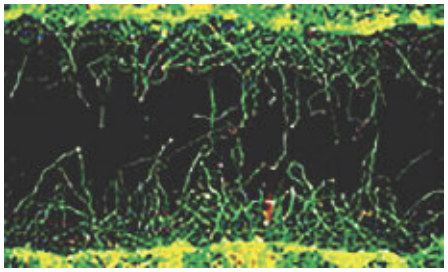

Traitement par la fusicoccine A

http://www.mcgill.ca/channels/fr/news/une-molecule-reparatrice-de-lesions-axonales-266833

Le boom des héritages

Par Lise Courteau

Le Québec vieillit et le nombre d'héritages ainsi que leur valeur est en hausse. La génération silencieuse, réputée très économe, arrive en fin de vie. Les baby-boomers se préparent donc à hériter. Si cette génération a révolutionné les mœurs dans les années soixante et inventé l'Internet, ils pourraient maintenant révolutionner la retraite car ils auront les moyens financiers pour pouvoir le faire.

Institut de la statistique du Québec [1]

Selon Marc-André Gauthier, analyste à l'Institut de la statistique du Québec et auteur de l'étude *Les transferts interfamiliaux au Québec : Héritages et transferts volontaires,* les Québécoises et les Québécois de 65 ans et plus ont toujours été moins riches que la moyenne des Canadiennes et des Canadiens. Aujourd'hui, on peut dire qu'ils les ont rejoints. De 1999 à 2012, l'actif familial moyen au Québec est passé de 275 000 $ à 565 000 $. Et il en rajoute « l'enquête sous-estime la valeur des patrimoines transmis, parce qu'elle porte seulement sur la valeur en argent, et pas sur la valeur marchande des biens hérités, comme la maison, l'automobile, les meubles ».

Environ 20 milliards de dollars ont changé de main au Québec entre 2007 et 2012. La valeur moyenne de ces héritages était de 82 100 $ en 2012, un chiffre qui augmente d'année en année.

Des inégalités qui persistent

Les riches ont trois fois plus de chances d'hériter que les pauvres, et devraient hériter d'une somme cinq fois plus importante que les pauvres. Toujours selon l'étude de l'Institut de la statistique du Québec, ces inégalités se transmettent de génération en génération. Dans les faits, 60 % des héritiers touchent moins de 30 000 $ et seulement 14,5 % des familles les moins riches héritent. Par contre, 42 % des familles les plus riches ont déjà hérité d'une somme moyenne de 157 000 $.

Selon l'analyse de la banque CIBC [2] environ 40 % des personnes à revenu élevé ont indiqué avoir épargné ou investi leur héritage, tandis qu'une plus grande part des Canadiennes et Canadiens à plus faible revenu ont utilisé cet argent pour des dépenses courantes ou pour réduire leurs dettes.

« Autrement dit, si la richesse n'est pas répartie également dans la société, les héritages accentueront la tendance et amplifieront les inégalités », nous rapporte Monsieur Benjamin Tal de la banque CIBC.

La planification financière

Même si les planificateurs financiers avisent leurs clients de ne jamais compter sur un héritage pour leur planification financière à long terme, certains insistent. Comment savoir à l'avance quand les parents mourront, ou s'il restera de l'argent ou même s'ils seront toujours les héritiers? Il y a beaucoup d'incertitudes. Selon un sondage CROP-L'actualité, un Québécois sur quatre espère toucher un héritage et celui-ci fait partie de sa planification financière. Une autre étude menée par Decima Research en 2006, démontrait que plusieurs héritiers s'étaient attendus à recevoir trois fois plus que ce qu'ils ont touché.

Les nouveaux retraités

Ce transfert de richesse pourrait avoir un impact sur la vie des nouveaux retraités. Ceux-ci en profiteront pour réaliser leurs rêves, pour voyager ou pour s'offrir la maison qu'ils ont toujours voulu avoir. D'autres réfléchiront à la possibilité de quitter leurs emplois plus tôt que prévu afin de se lancer en affaires. Ce qui pourrait avoir une incidence économique majeure. Selon la CIBC, la prochaine vague d'héritages verra une augmentation du nombre de travailleurs autonomes âgés de plus de 50 ans.

Bien se préparer

Selon un sondage CROP-*L'actualité* menée du 12 au 17 octobre 2016 par l'intermédiaire du Web auprès de 1 000 répondants, 81 % affirment qu'à leur décès ils laisseront quelque chose à leur conjointe ou conjoint ou à leurs enfants. Par contre, seulement 48 % ont fait leur testament (75 % chez les 55 ans et plus) et 59 % ont déjà discuté de leurs dernières volontés avec leur entourage.[3]

Chaque cas est unique, mais tous les professionnels, comme les notaires ou les planificateurs financiers, s'accordent sur un point : une bonne préparation est essentielle, et ce, même si l'héritage demeure un sujet de discussion difficile, parce qu'il est à la jonction de deux tabous : l'argent et la mort. ■

Sites Internet consultés :

[1] http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol20-no1.pdf

[2] http://www.cibc.com/ca/pdf/bt-bequest-boom-fr.pdf

[3] www.lactualite.com/finances-personnelles/le-boom-des-heritages/

Les allergies alimentaires

Combien de fois avez-vous entendu dire qu'une personne a failli mourir suite à l'ingestion d'un aliment ou d'un médicament auquel elle était incompatible, mais elle ignorait l'être ? Les allergies peuvent se manifester à tout moment de votre vie et, à ce moment-là, c'est presqu'une catastrophe.

Par Pierrette Alix

Il arrive aussi que depuis votre tendre jeunesse vous ayez mangé des pacanes, mais voilà que tout d'un coup, vous en mangez et vous avez de la difficulté à respirer et ressentez une pression à la gorge. Que s'est-il passé ?

Vous vous précipitez à l'hôpital et ça presse. On vous donne les soins appropriés à votre état et on vous suggère de passer des tests d'allergies pour connaître votre taux de tolérance à l'aliment qui vous a donné la trouille !

Dans les prochaines lignes, nous tenterons de démystifier les différentes sortes d'allergies et les effets sur notre confort et notre santé.

Les allergies alimentaires peuvent avoir des répercussions légères, sérieuses et parfois mortelles. Quoi faire pour se prémunir sans devenir paranoïaque à la moindre ingestion d'aliments ?

Une allergie alimentaire est une réaction adverse à un aliment qui implique le système immunitaire. En d'autres termes, ce sont des réactions qui surviennent immédiatement après la consommation d'un aliment et ces réactions sont plus nombreuses chez les enfants que chez les adultes.

Les symptômes

Les symptômes surviennent généralement rapidement après l'ingestion de l'aliment.

- Peau : rougeurs, picotement, plaques rouges (urticaire), enflure ;
- Voies respiratoires : congestion nasale, éternuements, changement de la voix, toux, difficulté à respirer, silement ;
- Système digestif : picotement ou enflure de la bouche, difficulté à avaler, nausée, vomissement, douleur abdominale, diarrhée ;
- Système cardio-vasculaire : faiblesse et hypotension.

Les aliments responsables

Les aliments les plus souvent responsables sont le lait, les œufs, les arachides, les noix, les poissons, les fruits de mer, le soya et le blé. Bien qu'elles puissent être diagnostiquées pendant l'enfance, les allergies aux arachides, noix, poissons et fruits de mer sont les allergies alimentaires les plus souvent présentes chez l'adulte. Les noix comprennent, entre autres, les amandes, les noisettes, les noix du Brésil, les noix de cajou, les noix de Grenoble, les pistaches, les pacanes, les noix de macadamia et les noix de pin.

Le traitement

Le traitement principal et primordial est l'évitement. Il faut lire les ingrédients, informer nos proches, ne pas hésiter à questionner la présence possible d'un aliment allergène, faire attention à ne pas contaminer les ustensiles

et les surfaces avec les aliments allergènes lorsqu'une personne allergique partage son repas avec les autres.

Le port d'un auto-injecteur d'épinéphrine (p. ex.: Épipen®) en tout temps est recommandé car des expositions accidentelles peuvent survenir. Dans ces cas, l'administration rapide d'épinéphrine peut sauver la vie lorsque des symptômes sont présents. Il faut s'assurer de savoir comment utiliser son auto-injecteur d'épinéphrine et de vérifier régulièrement la date d'expiration.

Allergies Québec

Allergies Québec a pour mission de promouvoir la sécurité et améliorer la qualité de vie de ceux et celles qui doivent composer avec des allergies alimentaires par des programmes d'information, de soutien, d'éducation, de formation et de sensibilisation. Allergie Québec est le seul centre de référence au Québec pour les allergies alimentaires et regroupe des allergologues, des nutritionnistes, des pharmaciens, des institutions – écoles, garderies, hôpitaux – ainsi que des entreprises du secteur de l'alimentation.

Allergène contrôlé[MC]

Lancé en 2005, le programme de certification d'aliments, CAC (Contrôle Allergène Certifié) avait pour mission d'assurer la standardisation du contrôle des allergènes tout en permettant aux gens qui composent avec des allergies alimentaires de consommer des produits certifiés, en toute confiance.

Étiquetage des aliments

Santé Canada exige que les fabricants d'aliments étiquettent clairement les produits qui contiennent l'un des allergènes prioritaires établis par le gouvernement : les arachides, les noix, le soya, le blé, les œufs, le lait, les produits de la mer (les mollusques, le poisson et les crustacés), les graines de sésame, les sulfites et la moutarde. Tous les allergènes prioritaires doivent figurer sur la liste d'ingrédients des aliments pré-emballés, qu'ils soient produits au Canada ou ailleurs. ■

Sites Internet consultés :

http://allergiesalimentairescanada.ca/enjeux-de-securite/etiquetage-des-aliments/

http://allergies-alimentaires.org/fr/nouvelles/articles-informatifs/dossier-sur-les-allergenes-prioritaires-fevrier-les-noix

http://allerg.qc.ca/Information_allergique/3_1_aliments.html

Par Lise Courteau

Assurance-biens

Tous les biens détenus par les Afeas locales et régionales d'une valeur de 10 000 $ et moins sont automatiquement couverts par la police d'assurance globale. Par contre, si les biens valent plus de 10 000 $ vous pouvez prendre une assurance complémentaire pour couvrir la valeur excédentaire. Cette année, pour chaque tranche de 5 000 $ la prime est de 17 $. Ce montant est réévalué à chaque année.

En faisant un inventaire des biens, il est facile de calculer pour quel montant votre Afeas doit s'assurer. N'attendez pas qu'il y ait une catastrophe pour vous rendre compte que la police que vous détenez ne couvre pas le montant des biens perdus. Informez-vous auprès de votre Afeas régionale.

Collecte pour les cancers féminins

En octobre 2015, l'Afeas lançait une campagne de mobilisation : *« Les cancers qui touchent les femmes : l'Afeas appelle à l'action ! »*. Cette campagne visait à combattre l'iniquité au Québec en matière d'accès aux meilleurs médicaments contre les cancers féminins.

Au Québec, de trop nombreuses québécoises ne bénéficient pas des mêmes opportunités que les autres patientes canadiennes.

Touchées par la situation, plusieurs Afeas locales et régionales organisent des collectes de fonds annuelles pour aider la recherche contre le cancer. Cette année, tous les argents amassés seront remis à Cancer de l'ovaire Canada, seule association dédiée entièrement au cancer de l'ovaire. Les Afeas locales doivent envoyer le montant de leurs collectes à leur secrétariat régional. De là, le tout sera expédié au siège social de l'Afeas.

Concours

Plusieurs Afeas locales ou régionales organisent des activités ou réalisent des actions sociales, sans penser à s'inscrire à un concours. *« Je ne pensais pas que je pouvais m'inscrire » « Notre activité n'avait pas assez d'envergure pour s'inscrire » « Nous n'avions même pas cent personnes pour assister à notre activité »,* sont quelques une des raisons pour lesquelles les Afeas ne s'inscrivent pas. Une toute petite activité peut très bien rencontrer les critères d'éligibilité des concours. Vous avez jusqu'au 31 mai pour faire parvenir votre formulaire complété et signé, avec toutes les pièces justificatives (aucun document audio-visuel) au siège social de l'Afeas à Montréal. Les formulaires d'inscription sont disponibles au www.afeas.qc.ca

Prix Activités femmes d'ici

Le concours Prix Activités femmes d'ici récompense une Afeas locale et/ou régionale qui organise des activités femmes d'ici dans leur milieu. Ces activités contribuent à réaliser la vision et la mission de l'Afeas.

Prix Azilda-Marchand

Le prix Azilda-Marchand est remis à une Afeas locale qui a réalisé une action sociale et qui a fait connaître, par la publicité, l'implication de ses membres dans le milieu, tant à l'interne qu'à l'externe. Les actions sociales contribuent à réaliser la vision et la mission de l'Afeas. ■

Merci à notre PARTENAIRE COLLABORATEUR

Celgene
Engagée à améliorer la vie des patients, partout dans le monde.

Merci à nos PARTENAIRES ASSOCIÉS

EMD SERONO

Boehringer Ingelheim

Soucy

Femmes, image et politique

Par Laurie Bélanger

Agnès Maltais (PQ), Nathalie Roy (CAQ), Manon Massé (QS) et Francine Charbonneau (PL) ont mis au grand jour, à la télévision de Radio-Canada, les messages haineux qu'elles reçoivent chaque jour sur les médias sociaux concernant leur physique.

Les femmes présentes dans l'espace public sont-elles scrutées physiquement à la loupe? Les exigences de la population envers le physique des femmes en politique sont-elles démesurées? Les femmes sont-elles bienvenues en politique? Sont-elles jugées plus sévèrement que leurs confrères? Dans tous les domaines où l'image est exposée, et c'est le cas de la politique, mais aussi des arts, on ne peut pas faire abstraction de ces questions.

Le rôle des médias

En 2013, deux sondeurs réputés — Celinda Lake de *Lake Research Partners* et Bob Carpenter de *Chesapeake Beach Consulting* — ont examiné l'impact de la couverture médiatique de l'apparence physique des candidates aux États-Unis. L'étude révèle que la couverture médiatique de l'apparence physique d'une politicienne, même si cette couverture est positive, fait que les électeurs sont moins enclins à voter pour elle. Cependant, l'étude démontre qu'une candidate peut regagner l'estime des électeurs si elle s'élève contre la couverture médiatique de son apparence et si elle demande qu'on se concentre sur ses qualifications professionnelles ou politiques.

Toujours selon Lake et Carpenter, les commentaires sur l'apparence physique des hommes n'ont pas autant d'effet sur l'opinion des électeurs. De toute façon, comme les chercheurs le précisent, les médias s'intéressent moins à l'apparence physique des hommes politiques qu'à celle des femmes. Les défis spécifiques auxquels les femmes sont confrontées lorsqu'elles se présentent aux élections sont évidents. Nul besoin de dire que les médias ont un rôle majeur à jouer.[1]

On ne juge pas un livre à sa couverture…

Les médias d'aujourd'hui imposent de faire attention à certains éléments de son physique. C'est l'image publique. Il faut dire que notre société prône la diversité, mais critique durement les choix des personnalités publiques. Bien que ça ne veuille pas dire pour autant que les électeurs déterminent leurs choix politiques sur la base de l'esthétique, comme le démontre l'étude précédente, on peut réfléchir à l'importance du message poli-

> « La Femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune. »
>
> — Olympe de Gouges, Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne (art. X).

tique par rapport à « l'enveloppe corporelle » du messager.

« Sale pute »

C'est un des messages qu'a reçus Manon Massé, députée de Québec Solidaire. S'il est plus rare qu'on s'attaque au physique des hommes, bien qu'on puisse attaquer leur intégrité ou leur façon de se comporter en général quand même, chez les femmes, c'est beaucoup plus pernicieux. On les rabaisse physiquement et psychologiquement. On n'attaque pas les hommes politiques sur leur choix de cravate, leur coupe de cheveux, leur orientation sexuelle ou leurs hormones. C'est là tout le problème ; c'est ce qu'on appelle le « double standard » ; on ne juge pas les femmes sur les mêmes bases qu'on juge les hommes.

Un impact majeur pas seulement sur les femmes

Utilisation de pseudonymes, pas de photo de profil, faux noms… Les « trolls », comme on les appelle, se cachent derrière leurs écrans et crachent leurs propos haineux sur les réseaux sociaux qui leur offrent la sécurité et l'anonymat. L'intimidation, l'intolérance et la haine sont de plus en plus présentes dans notre quotidien et il est grand temps de se pencher sur la question. Les attaques personnelles, portant sur l'apparence physique, la sexualité ou les émotions, réduisent les femmes.

L'impact de ces attaques et de ces critiques sur les femmes en politique est majeur : les méchancetés et les insultes arrivent rapidement aux oreilles de leurs enfants. Ceux-ci ne peuvent pas prendre le recul nécessaire et c'est extrêmement dommageable pour eux. « Posons-nous la question : pourquoi les femmes avec des enfants ne prennent pas d'engagement politique ? », dit Francine Charbonneau, ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation.

Les propos et les gestes qui infériorisent les femmes, qui les relèguent au statut d'objet ou de non-sujet sont parfois tellement habituels qu'ils deviennent banals. « Tu as vu son nez ? La couleur de sa veste ne la met vraiment pas en valeur… » C'est un sexisme insidieux.

Et ce ne sont pas seulement les femmes blanches politiciennes qui reçoivent ce genre de message. Pensons aux femmes des minorités visibles qui se retrouvent dans l'espace public. Nous avons toutes entendu les commentateurs de radios poubelles, pour ne pas les nommer, dire que les femmes autochtones ne pouvaient pas avoir été violées, car elles étaient laides. Comment avoir autant de haine ? Appelons un chat un chat : ces radios font carrément de l'intimidation.

Safia Nolin

Ah… Safia ! Ton t-shirt de Jerry Boulet m'a fait plaisir. Merci d'avoir si bien réagi et d'avoir pris le temps de répondre à celles et ceux qui ont critiqué ton apparence à l'Adisq. *« Parce que je suis une femme »*, explique-t-elle dans sa lettre. *« Je me suis dit non, je ne costumerai pas la personne que je suis parce que je suis fière d'elle. Je me suis dit oui, je suis une femme et je peux faire ce que je veux. »* C'est tout un travail de déconstruction des clichés et des stéréotypes qui s'impose. Y arriverons-nous ? ■

[1] Pour en savoir davantage sur cette étude, visitez nameitchangeit.org.

Concours renouvellement

Prix fidélité – 100 $

Remettez à la secrétaire de votre Afeas locale, avant le 20 juin 2017, le présent coupon dûment complété, en même temps que votre renouvellement de cotisation 2017-2018. Votre secrétaire locale expédiera le tout (formulaire d'adhésion et coupon de participation) à la secrétaire régionale avant le 30 juin 2017.

(Note – Il est inutile d'expédier votre coupon directement à la région ou au siège social. Les fac-similés ou photopies ne sont pas acceptés).

Renouvelez votre cotisation d'ici le 20 juin 2017 et participez au tirage d'un prix de 100 $. Le tirage aura lieu lors du congrès provincial de l'Afeas en août 2017.

Nom : _____

Numéro de membre : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____

Les SERVICES PLUS à l'Afeas

Les
SERVICES PLUS
à l'Afeas:

Connaissez-les !
Utilisez-les !
Publicisez-les !

afeas
LA VOIX DES FEMMES

Les Services Plus, un plus pour les membres de l'Afeas

10 000 MEMBRES À TRAVERS LE QUÉBEC

En tant que membres de l'Afeas, vous avez accès à un régime d'assurance collective de Desjardins Sécurité financière.

Pour obtenir des renseignements sur ce régime ou pour y adhérer, vous n'avez qu'à communiquer avec le Centre de contact avec la clientèle de Desjardins Sécurité financière au **1 866 838-7578**.

Pour référence : Secrétariat de l'Afeas au (514) 251-1636

Numéro du contrat : B757.

Desjardins
Sécurité financière MD

MD Marque de commerce propriété de Desjardins Sécurité financière

Coopérer pour créer l'avenir

Vie, santé, retraite

Hôtel Rimouski
HÔTEL • SUITES • CENTRE DE CONGRÈS

Bienvenue aux membres de l'Afeas !

Réduction de 10 % sur les frais d'hébergement à l'Hôtel Rimouski. Valide en tout temps, contactez-nous !

1 800 463-0755 - www.hotelrimouski.com

BÉTONEL MD Dulux

Offre spéciale

20% de rabais sur toutes nos peintures de première qualité offert en exclusivité aux membres de l'Afeas et à leurs familles. Lors de vos achats, vous n'avez qu'à indiquer le numéro : **770193**

50e

afeas

ENSEMBLE VERS
L'ÉGALITÉ

Tirages au profit des Afeas locales,
régionales et provinciale

17 000$ en prix

8 500 billets à 20$
14 000$ en argent
et 3 000$ en biens

8 prix en argent :
10 000$ - 1 000$ - 6X 500$

6 prix en biens :

VOYAGE
Louise Drouin

4 crédits voyage de 500$

Tirage
26 août 2017
21:30 heures
Hôtel Delta Saguenay

2 tablettes
numériques
de 500$

Partage du prix du billet (20$) :

- Frais fixes (licence, prix remis...) et d'administration : 6$
- Profit Afeas locales : 4$
- Profit Afeas régionales : 7$
- Profit Afeas provinciale : 3$
- Profits générés par le tirage 2016 : 93 481$ partagés entre les 225 Afeas locales, les 11 Afeas régionales et l'Afeas provinciale.

RACJ: 424021-1

Afeas régionales : Bas-St-Laurent-Gaspésie • Centre-du-Québec • Estrie • Hautes-Rivières • Lanaudière • Mauricie • Montréal-Laurentides-Outaouais • Québec-Chaudière-Appalaches • Richelieu-Yamaska • Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau • St-Jean-Longueuil-Valleyfield

50e afeas ENSEMBLE VERS L'ÉGALITÉ

La revue Femmes d'ici est publiée par l'Afeas
5999, rue de Marseille
Montréal (Québec)
H1N IK6

(514) 251-1636 (téléphone)
(514) 251-9023 (télécopieur)

info@afeas.qc.ca (courriel)
www.afeas.qc.ca (site internet).

Abonnement un an :
18 $ (TPS et TVQ incluses).

Équipe de rédaction

Lise Courteau
Pierrette Alix

Couvertures / Infographie Daniel Lefresne
Montage / Infographie Daniel Lefresne
Coordination / Huguette Dalpé

La reproduction des articles est autorisée en mentionnant la source.
Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteures.

Envoi de publication
Nº de convention : 40012171

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec 2017
Bibliothèque nationale du Canada 2017
ISBN 0705-3851

Impression : Atelier québécois
Parution : printemps 2017

Revue imprimée sur papier recyclé

SECRÉTARIATS RÉGIONAUX

Bas-Saint-Laurent-Gaspésie
Lise Bélanger
49, St-Jean-Baptiste ouest
Rimouski G5L 4J2
418-723-7116
bas-st-laurent-gaspesie@afeas.qc.ca

Centre du Québec
Martine Lebeau
405, St-Jean
Drummondville J2B 5L7
819-474-6575
centre-du-quebec@afeas.qc.ca

Estrie
Christiane Vanasse
5182, boul. Bourque
Sherbrooke J1N 1H4
819-864-4186
estrie@afeas.qc.ca

Hautes-Rivières
Diane Doré
65, 1e rang Wurtele
Ferme Neuve J0W 1C0
819-587-3199
hautes-rivieres@afeas.qc.ca

Lanaudière
Sylvie Frigon
412-1, 1e Avenue
Crabtree J0K 1B0
450-754-1119
lanaudiere@afeas.qc.ca

Mauricie
Lise Descôteaux
90, rue Chapleau
Trois-Rivières G8W 1G1
819-694-9555
mauricie@afeas.qc.ca

Montréal-Laurentides-Outaouais
Josée Boily
1241, 15e Avenue
Pointe-aux-Trembles H1B 3R6
514-945-4302
montreal-laurentides-outaouais@afeas.qc.ca

Québec-Chaudière-Appalaches
Gisèle Boudreau
553, route du Petit Cap
Cap St-Ignace G0R 1H0
418-246-5535
quebec-chaudiere-appalaches@afeas.qc.ca

Richelieu-Yamaska
Thérèse Gagnon
650, Girouard est
St-Hyacinthe J2S 2Y2
450-773-7011
richelieu-yamaska@afeas.qc.ca

Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau
France Morissette
208, Dequen
St-Gédéon G0W 2P0
418-345-8324
afeas02@gmail.com

Saint-Jean-Longueuil-Valleyfield
Christiane Denis
975, Meunier
St-Jean-sur-Richelieu J3A 1E1
450-895-3430
st-jean-longueuil-valleyfield@afeas.qc.ca

Pour retour à l'expéditeur :

Siège social de l'Afeas
5999, rue de Marseille, Montréal (Québec) H1N 1K6